

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°58-2022-105

PUBLIÉ LE 19 SEPTEMBRE 2022

# Sommaire

## **DDETSPP /**

58-2022-09-13-00003 - Arrêté modifiant l'arrêté en date du 8 janvier 2018 portant nomination des membres de la formation spécialisée de la CDEI dite " Conseil Départemental de l'Insertion par l'activité Économique " (2 pages)

Page 3

## **PREFECTURE DE LA NIEVRE / DIPIM-PAIME**

58-2022-09-19-00003 - Arrêté portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les BOPs

111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-216-217-232-349-354-362-363-754-843 et CAS 723 (4 pages)

Page 6

58-2022-09-19-00001 - Arrêté portant délégation de signature pour l'immobilisation et la mise en fourrière d'un véhicule (4 pages)

Page 11

58-2022-09-19-00002 - Arrêté portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT (2 pages)

Page 16

DDETSPP

58-2022-09-13-00003

Arrêté modifiant l'arrêté en date du 8 janvier  
2018 portant nomination des membres de la  
formation spécialisée de la CDEI dite " Conseil  
Départemental de l'Insertion par l'activité  
Économique "

{signataire}



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des entreprises, de la concurrence,  
de la consommation, du travail et de l'emploi**

**ARRÊTÉ**

**modifiant l'arrêté en date du 8 janvier 2018 portant nomination des membres de la formation spécialisée de la CDEI dite « Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique »**

Le préfet de la Nièvre  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**VU l'ordonnance n° 2004-637 du 1er juillet 2004 et ses décrets d'application,  
VU les articles R. 5112-11 et suivants du code du travail,  
VU le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006,  
VU l'arrêté préfectoral n° 58-2018-01-08-002 en date du 8 janvier 2018 portant constitution de la Commission Départementale de l'Emploi et de l'Insertion  
VU l'arrêté préfectoral n° 58-2018-01-08-004 en date du 8 janvier 2018 portant nomination des membres de la formation spécialisée de la CDEI dite « Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique », modifié par arrêtés du 20 novembre 2019, 29 septembre 2020 et 17 juin 2021  
SUR proposition de la Directrice de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations**

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Sont nommés en qualité de membres du Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique, outre le Préfet qui en assure la présidence:

**1°) Représentants de l'Etat :**

- la Directrice de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations
- le Directeur régional des services pénitentiaires ou son représentant

**2°) Représentants des collectivités locales :**

- Monsieur Hicham BOUJLILAT, représentant le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté
- Monsieur Thierry GUYOT, représentant le Conseil départemental de la Nièvre
- Monsieur Gilles NOEL, Maire de Varzy
- Monsieur Jean-Pierre FREGUIN, Maire de Montapas

**3°) Représentant de Pôle emploi :**

- Monsieur Yves HUTIN, Directeur Territorial Délégué Pôle Emploi Nièvre-Yonne, et son suppléant Monsieur Jérôme MORIN, Directeur territorial délégué Pôle Emploi Nièvre-Yonne

Préfecture de la Nièvre  
40 rue de la préfecture – 58026 NEVERS cedex  
tél : 03 86 60 70 80 – fax : 03 86 36 12 54 - mèl : [courrier@nievre.pref.gouv.fr](mailto:courrier@nievre.pref.gouv.fr)  
Site internet : <http://www.nievre.gouv.fr>

#### 4°) Représentants du secteur de l'insertion par l'activité économique

- Monsieur Patrice DEVAUX, représentant la Fédération des Entreprises d'Insertion de BFC, et son suppléant Monsieur Michaël COULON
- Monsieur Jean-Philippe LAVERGNE, représentant la Fédération des Acteurs de la Solidarité de BFC, et son suppléant Bruno LEPINTE
- Madame Nathalie MOREAU, représentant le Mouvement des Régies, et sa suppléante Madame Catherine BOUVEAU
- Madame Véronique LORANS, représentant l'Union Nationale des Associations Intermédiaires de BFC, et sa suppléante Madame Fanny GIOVACHINI
- Monsieur Francis CORDIER, représentant le COORACE
- Monsieur Vivien HURSON-DARGAUD, représentant le réseau Chantier école de BFC

#### 5°) Représentants des organisations professionnelles et interprofessionnelles d'employeurs :

- Madame Sandrine DESERTOT, représentant le MEDEF58, et son suppléant Monsieur William DECEMBRY
- Monsieur Arnaud GOGUILLOT, représentant la CPME

#### 6°) Représentants des organisations syndicales représentatives de salariés :

- Madame Laurence PAUCHARD, représentant l'Union Départementale CFDT
- Madame Sylvie MATHIOT, représentant l'Union Départementale CFTC
- Monsieur Georges MARTINEZ, représentant l'Union Départementale CFE-CGC
- Madame Danielle CLAMOTE, représentant l'Union Départementale CGT
- Monsieur Philippe LAURENT, représentant l'Union Départementale Force Ouvrière, et sa suppléante Madame Annick DUGAT

#### Article 2:

Les nominations indiquées à l'article 1er sont valables 3 ans à compter de la publication du présent arrêté.

#### Article 3:

La Secrétaire Générale de la Préfecture et la Directrice de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations, sont chargés, chacun pour ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Nièvre.

Fait à Nevers, le 13/09/2022

Le Préfet  
par délégation  
La Directrice, DDETSPP de la Nièvre  
Hélène VIAL

# PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2022-09-19-00003

Arrêté portant délégation de signature pour  
l'exécution des dépenses, la saisie des demandes  
d'achat et la constatation des services faits dans  
l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les BOPs  
111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-2  
16-217-232-349-354-362-363-754-843 et CAS 723

{signataire}



# PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

## Pôle animation interministérielle et mutations économiques

Affaire suivie par M. Samuel BRANDILY  
mél : pref-gestion-publique@nievre.gouv.fr  
SG CHORUS FORMULAIRE DB 16

### ARRÊTÉ

**portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les BOPs 111-112-119-122-128-129-142-148-161-176-207-215-216-217-232-349-354-362-363-754-843 et CAS 723.**

-----  
**Le Préfet de la Nièvre,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**VU** la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'État, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

**VU** le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de **M. Daniel BARNIER** en qualité de préfet de la Nièvre ;

**VU** le décret du 18 février 2020 portant nomination de **Mme Blandine GEORJON** en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Nièvre ;

**VU** le décret du 12 mai 2021 portant nomination de **M. Christophe HURAUULT** en qualité de sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy ;

**VU** le décret du 5 août 2022 portant nomination de **Mme Yosr KBAIRI**, en qualité de sous-préfète de Château-Chinon ;

**VU** l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> juillet 2022 portant changement d'affectation de **M. Grégory EVRARD** à la préfecture de la Nièvre à compter du 18 juillet 2022 ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 29 août 2022 portant modification de l'organigramme de la Préfecture ;

**Sur proposition** de Mme la Secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre ;

Préfecture de la Nièvre  
Tél 03 86 60 70 80  
Courriel : courrier@nievre.pref.gouv.fr

**ANNEXE à l'arrêté portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE (montants HT)**

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF)
<b>Centres Prescripteurs Résidences</b>			
<b>Résidence du Préfet</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	M. Daniel BARNIER, Préfet de la Nièvre		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Alicia BARDON ou Mme Rosa ISABEL MONTEIRO (à partir du 26 septembre 2022)
<b>Résidence de la Secrétaire Générale</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	Mme Blainde GEORJON, Secrétaire générale		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Alicia BARDON ou Mme Rosa ISABEL MONTEIRO (à partir du 26 septembre 2022)
<b>Résidence du Directeur des services du Cabinet</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence < à 5 000 €)	M. Yoann SATURNIN DE BALLANGEN Directeur des Services du Cabinet		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Nathalie GAUDRY, Mme Séverine FITY, Mme Prisca HERY, Mme Alicia BARDON ou Mme Rosa ISABEL MONTEIRO (à partir du 26 septembre 2022)
<b>Résidence de la Sous-Préfecture de Château-Chinon</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	Mme Yosr KBAIRI Sous-préfète de Château-Chinon		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Marion GODARD ou Stéphanie BONNOT
<b>Résidence de la Sous-Préfecture de Clamecy</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	M. Christophe HURAUULT Sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et de Clamecy		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Mélanie MERLIN, Mme Christelle MILLET ou Mme Christine MAQUET
<b>Résidence de la Sous-Préfecture de Cosne-sur-Loire</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	M. Christophe HURAUULT Sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et de Clamecy		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Mélanie MERLIN ou Mme Christelle MILLET



				VANDENSCHRICK
<b>Direction du Pilotage Interministériel (DIPIM)</b>				
<b>Pôle animation interministérielle et mutations économiques (PAIME)</b>				
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire Générale			Saisie des DA et constatation des SF par Mme Martine TORRES
Décisions de dépenses < à 1 500 €	M. Fabrice GERARD Directeur DIPIM			
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Martine TORRES Cheffe du Pôle Animation interministérielle et mutations économiques			
<b>Pôle investissement et cohésion des territoires (PICT)</b>				
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale			Saisie des DA et constatation des SF par M. Patrick DOUBLOT ou M. Laurent LABONNE ou Mme Anaïs EDELBLOUT
Décisions de dépenses < à 1 500 €	M. Fabrice GERARD Directeur de la DIPIM			
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Chantal GUILLIEN Cheffe du pôle Investissement et cohésion des territoires			

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatations des services faits (SF)
<b>Direction de la réglementation et des collectivités locales (DRCL)</b>			
<b>Bureau des collectivités locales, des élections et des activités réglementées</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale		
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Cécile CARDOT, Directrice de la DRCL	- M. Alain CREUZET, Chef du bureau des collectivités locales, des élections et des activités réglementées, - M. Marc CHAMPAGNAT, Adjoint au Chef de bureau ou - Mme Marie-Madeleine PARAY, Responsable du pôle élections et activités réglementées	Saisie des DA et constatation des SF par - M. Alain CREUZET, - M. Marc CHAMPAGNAT  - Mme Marie-Madeleine PARAY - Mme Nadine LAROSE - Mme Florence HILAIRE
Dotations et avances aux collectivités	Mme Blandine GEORJON, Secrétaire générale		Saisie des DA en masse et constatation des SF par Mme Nicole GRAILLOT ou Mme Florence HILAIRE
<b>Centre d'expertise et de ressources des titres CNI-passeports (CERT)</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale		
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Cécile CARDOT, Directrice de la DRCL		Saisie des DA par Mme Laurence DUFOUR ou Mme Annick DESCHAMPS
<b>Bureau de l'immigration et de l'intégration</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON, Secrétaire générale		
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Cécile CARDOT, Directrice de la DRCL	M. Fabrice SAUVEGRAIN, Chef du bureau de l'immigration et de l'intégration Mme Christine AUROUSSEAU, adjointe au chef de bureau ou Mme Emilie DUPONT ou Mme Anne-Laure BAUJARD	Saisie des DA et constatation des SF par M. Fabrice SAUVEGRAIN ou Mme Christine AUROUSSEAU ou Mme Emilie DUPONT ou Mme Anne-Laure BAUJARD

PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2022-09-19-00001

Arrêté portant délégation de signature pour  
l'immobilisation et la mise en fourrière d'un  
véhicule

{signataire}



# PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

Affaire suivie par Samuel BRANDILY  
Pôle d'animation interministérielle  
et mutations économiques  
Tél : 03 86 60 72 25  
mél : pref-gestion-publique@nievre.gouv.fr  
Immobil-Admi DB 5

## A R R Ê T É portant délégation de signature pour l'immobilisation et la mise en fourrière d'un véhicule

-----  
**Le Préfet de la Nièvre,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**VU** le code de la route, notamment son article L325-1-2 ;

**VU** la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011 et notamment son article 84 qui attribue au préfet un pouvoir d'immobilisation et de mise en fourrière des véhicules au titre des pouvoirs de police administrative qui lui sont conférés ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 45 ;

**VU** le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de **M. Daniel BARNIER** en qualité de préfet de la Nièvre ;

**VU** le décret du 18 février 2020 portant nomination de **Mme Blandine GEORJON** en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Nièvre ;

**VU** le décret du 6 janvier 2021 portant nomination de **M. Didier JOSSO** en qualité de sous-préfet, chargé de mission, sous-préfet à la relance auprès du préfet de la Nièvre ;

**VU** le décret du 12 mai 2021 portant nomination de **M. Christophe HURAUULT** en qualité de sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et Clamecy ;

**VU** le décret du 5 août 2022 portant nomination de **Mme Yosr KBAIRI**, en qualité de sous-préfète de Château-Chinon ;

**VU** la note d'affectation du 12 août 2021 nommant **M. Yoann SATURNIN de BALLANGEN** en qualité de directeur des services de cabinet ;

**SUR** proposition de Mme la Secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre ;

1

Préfecture de la Nièvre  
Tél. 03 86 60 70 80  
Courriel [courrier@nievre.pret.gouv.fr](mailto:courrier@nievre.pret.gouv.fr)

## ARRÊTE

### **Article 1 :**

Délégation de signature est conférée à **Mme Blandine GEORJON**, secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre, à l'effet de signer tous actes, décisions et arrêtés relatifs à l'immobilisation et à la mise en fourrière d'un véhicule dans les conditions prévues par l'article L325-1-2 du code de la route.

### **Article 2 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Blandine GEORJON**, secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre, cette délégation de signature sera exercée par **M. Yoann SATURNIN de BALLANGEN**, directeur des services du cabinet.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de **Mme Blandine GEORJON**, secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre et de **M. Yoann SATURNIN de BALLANGEN**, directeur des services du cabinet, cette délégation de signature sera exercée par **M. Christophe HURAUULT** sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et Clamecy.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de **Mme Blandine GEORJON**, secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre, de **M. Yoann SATURNIN de BALLANGEN**, directeur des services du Cabinet et de **M. Christophe HURAUULT** sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et Clamecy, cette délégation de signature sera exercée par **Mme Yosr KBAIRI**, sous-préfète de Château-Chinon.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de **Mme Blandine GEORJON**, secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre, de **M. Yoann SATURNIN de BALLANGEN**, directeur des services du cabinet, de **M. Christophe HURAUULT**, sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et de Clamecy et de **Mme Yosr KBAIRI**, sous-préfète de Château-Chinon, cette délégation de signature sera exercée par **M. Didier JOSSO**, sous-préfet, chargé de mission, sous-préfet à la relance auprès du préfet de la Nièvre.

### **Article 3 :**

Lors des permanences, cette délégation de signature sera exercée par le fonctionnaire qui en assure le service.

### **Article 4 :**

Cet arrêté prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Nièvre et abroge toute délégation de signature antérieure et toutes dispositions qui lui sont contraires.

### **Article 5 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé via l'application « télérecours citoyens », accessible par le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 6 :**

Mme la secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre, Mme la sous-préfète de Château-Chinon, M. le sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et de Clamecy, M. le sous-préfet, chargé de mission, sous-préfet à la relance auprès du préfet de la Nièvre, ainsi que M. le directeur des services du cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le 19 SEP. 2022

Le Préfet,



Daniel BARNIER

2

Page 14/15

PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2022-09-19-00002

Arrêté portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT

{signataire}





# PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

**Pôle animation interministérielle  
et mutations économiques**

Affaire suivie par Samuel BRANDILY  
mél : pref-gestion-publique@nievre.gouv.fr  
CHORUS DT DB 9

## ARRÊTÉ

**portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés  
d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT**

-----

**Le Préfet de la Nièvre,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**VU** la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'État, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

**VU** le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

**VU** le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de **M. Daniel BARNIER** en qualité de préfet de la Nièvre ;

**VU** le décret du 18 février 2020 portant nomination de **Mme Blandine GEORJON** en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Nièvre ;

**VU** le décret du 12 mai 2021 portant nomination de **M. Christophe HURAUULT** en qualité de sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy ;

**VU** le décret du 5 août 2022 portant nomination de **Mme Yosr KBAIRI**, en qualité de sous-préfète de Château-Chinon ;

Préfecture de la Nièvre  
Tel. 03 86 60 70 80  
Courriel : courrier@nievre.pref.gouv.fr

ANNEXE à l'arrêté portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT

Supérieur hiérarchique et service d'affectation du bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire(s) de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Validation des ordres de mission et des états de frais dans chorus DT
<b>Secrétariat de M. le Préfet</b>			
M. Daniel BARNIER Préfet de la Nièvre	Mme Cécile GEMINIANI-BOGLIETTO	M. Olivier GAUDRY	Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le Préfet
<b>Secrétariat de Mme la Secrétaire Générale</b>			
Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale	M. Olivier METENIER	M. Olivier GAUDRY	Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la Secrétaire générale
<b>Secrétariat de M. le Directeur des services du Cabinet</b>			
M. Yann SATURNIN de BALLANGEN Directeur des Services du Cabinet	M. Olivier GAUDRY	Mme Cécile GEMINIANI-BOGLIETTO	Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le Directeur des services du Cabinet
<b>Secrétariat de M. Sous-Préfet de Château-Chinon</b>			
Mme Yosr KBAIRI Sous-préfète de Château-Chinon	Mme Marion GODARD	M. Julien ANOTO Mme Stéphanie BONNOT	Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la Sous-préfète de Château-Chinon
<b>Secrétariat du Sous-Préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy</b>			
M. Christophe HURAUULT, Sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et de Clamecy	Mme Christelle MILLET	Mme Mélanie MERLIN	Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le Sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy